



Relevé de conclusion

Conseil de quartier Saint Liguairé

Mercredi 12 octobre 2016 à 20h

Ecole Agrippa d'Aubigné



Direction des Vies Participatives

Rédaction : F. BOURREAU

Personnes présentes :

Coprésidents : Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN (Conseillère municipale, Coprésidente élue) et Michel NICOLLE (Coprésident habitant).

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ, Luc DELAGARDE, Dominique SIX et Marc THEBAULT (Adjoints au maire).

Agents municipaux : Floriane BOURREAU (Coordinatrice Vie Participative).

Membres : Paul AIMON, Chantal ANDRIEUX, Annette BROTHIER, Jean CHATENET, Patrick FAZILLEAU, Philippe FUCHS, James MEUNIER, Marylène POUPARD, Mario SAN MARTIN ZBINDEN, François VANEL, Patrick VEILLON.

Public : xx personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Validation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 29 juin 2016
2. Dossiers espaces publics
 - a) Projets du centre bourg
 - b) Projet d'aménagement aux abords du stade des Gardoux
 - c) Bourg de Sevreau
 - d) La Moucherie
 - e) Avenue de la Venise Verte
 - f) Projet aire de jeux pour le quartier
3. Dossiers animations
 - a) A la découverte des puits et leur histoire
4. Questions diverses
5. Informations diverses

Préambule

Mme Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, coprésidente élue, remercie et souhaite la bienvenue à tous celles et ceux qui se sont déplacés afin de participer à cette réunion de quartier de Saint-Liguairé.

Mme Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN remercie Mme VERGNES, directrice du groupe scolaire Agrippa d'Aubigné, qui a permis la collecte des archives anciennes concernant l'école de St Liguairé. Les Archives de Niort vont donc pouvoir enrichir le fonds municipal avec :

- Un registre des procès-verbaux d'installations des instituteurs et institutrices des écoles publiques de la commune de Saint-Liguairé (1883-1964)
- 2 catalogues des livres de la bibliothèque scolaire, l'un pour l'école de garçons (1880-1957), l'autre pour l'école des filles (vers 1938-1955)
- 2 registres d'inventaire du mobilier, l'un pour l'école de garçons (1867-1971), l'autre pour l'école de filles (1891-1967)

Et les Archives départementales de :

- 13 Registres matricules des élèves (1896-1994)
- 10 Registres d'appel journalier (1986-1992)

M. Michel NICOLLE, coprésident habitant, souhaite la bienvenue.

Les co-présidents annoncent chacun leur tour l'arrivée de Floriane BOURREAU pour le remplacement de M. Simon ROUANET au poste de coordinatrice Vie Participative.

Validation du relevé de conclusions du dernier conseil de quartier du 29/06/2016

Le relevé de conclusions est validé par les conseillers de quartier.

1. Dossiers espaces publics

a) Projets du centre bourg

Michel NICOLLE fait un retour à l'assemblée sur le contenu de la réunion du 20 septembre dernier.

Projet immobilier du centre-bourg :

Cette démarche immobilière correspond aux exigences du PLU pour la recherche d'une densification des habitations en intra-urbain et non en limite de zone urbaine.

Les échanges ont mené à un accord pour limiter l'aménagement sur une seule parcelle (la parcelle 361) pour la création de logements individuels (5/6 maisons maximum).

Marc THEBAULT indique que le promoteur (Mr MORREIRA) reste intéressé pour un projet immobilier uniquement sur cette parcelle. A ce jour, rien n'est concrétisé.

Marc THEBAULT s'engage pour qu'une présentation de l'avant-projet soit faite après une première validation en Conseil Municipal.

Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN expose les nouvelles utilisations de la Mairie de quartier et de la Maison de quartier.

Mairie de quartier :

La salle mesure 30 m² avec sanitaires et salle privative à disposition du CSC de 10 m². L'effectif maximum de public pouvant être reçu dans cette salle est de 19 personnes.

Une rencontre s'est tenue avec l'association « De Part et d'Autre ». Pour les activités qu'elle gère actuellement à la Maison de quartier de Saint-Liguairé. Le projet initial de travaux a été adapté aux remarques qui ont été faites, entre autres une petite salle supplémentaire a été donnée pour répondre aux besoins liés au rangement des matériels et au four à céramique.

De plus, la cour a été recouverte de macadam afin de rendre correcte l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le transfert des activités aura lieu normalement au cours du premier trimestre de l'année 2017.

Les réunions des commissions du Conseil de quartier pourront avoir lieu dans la nouvelle salle de la mairie annexe.

Maison de quartier :

La vente de la maison de quartier a été suspendue.

La salle polyvalente mesure 55 m², dispose d'une salle principale de la superficie précitée, de sanitaires et d'une petite cuisine avec lavabo. L'effectif pouvant être reçu est de 50 personnes.

Afin de maintenir les utilisations de la Maison de Quartier par les associations et les Niortais à titre individuel, le projet de vente est suspendu. L'utilisation de la maison de quartier sera gérée par le service gestionnaire du patrimoine municipal installé à l'Hôtel de Ville. L'accès aux étages sera condamné.

Le projet de travaux pour la salle des fêtes dans le but d'ajouter un office cuisine a été pris en compte par M. PAILLEY, Adjoint au Patrimoine communal. Les travaux devront être réalisés en dehors des crédits de quartier, sous réserve du vote du budget.

Questions diverses sur le centre bourg :

- Un habitant de l'assemblée demande si un accès permanent est possible au parking situé entre le bar et la poste. Ce parking vient d'être remis en état (goudronné), l'accès est-il réservé à La Poste ?
- Autre question concernant l'avenir de la Mairie de quartier, le logement social situé à l'étage sera-t-il maintenu ?
- Une représentante de l'Olympique léodgarien, club de football de Saint-Liguair, demande si elle pourra réserver la Maison de quartier pour le vide grenier annuel – 12 mars 2017. En effet, cette date se situe dans la période de transition. Sa demande sera relayée au service concerné, un retour lui sera fait dès confirmation de la réservation de la salle.

b) *Projet d'aménagement aux abords du Stade des Gardoux : retour accord municipalité*

Ce projet a été validé en Conseil de quartier et acté par la municipalité.

Ce projet dépend maintenant du vote des orientations budgétaires de 2017 qui seront arbitrées par les élus. L'utilisation de crédits de quartier ou autres n'est pas validée à ce jour.

La priorité pour le conseil de quartier de Saint-Liguair reste sur ce projet, soutenu par les élus du quartier.

Michel NICOLLE constate que le financement d'un projet de quartier par les crédits de quartier, dépend de l'état de finalisation du dossier au moment des arbitrages des orientations budgétaires. Il faut que les projets prioritaires soient travaillés en amont et qu'ils soient suffisamment élaborés pour être inscrits l'année suivante.

c) Bourg de Sevreau

Les démarches d'acquisitions de terrains sont en cours au sein de la Mairie de Niort. Les propriétaires concernés sont identifiés et les prises de contact sont en cours. Une partie dépend actuellement d'un dossier de succession ce qui annonce des délais de traitement plus longs a priori.

Un conseiller signale une réduction notable de la vitesse depuis les derniers aménagements. Cependant, ce constat ne fait pas l'unanimité dans l'assemblée.

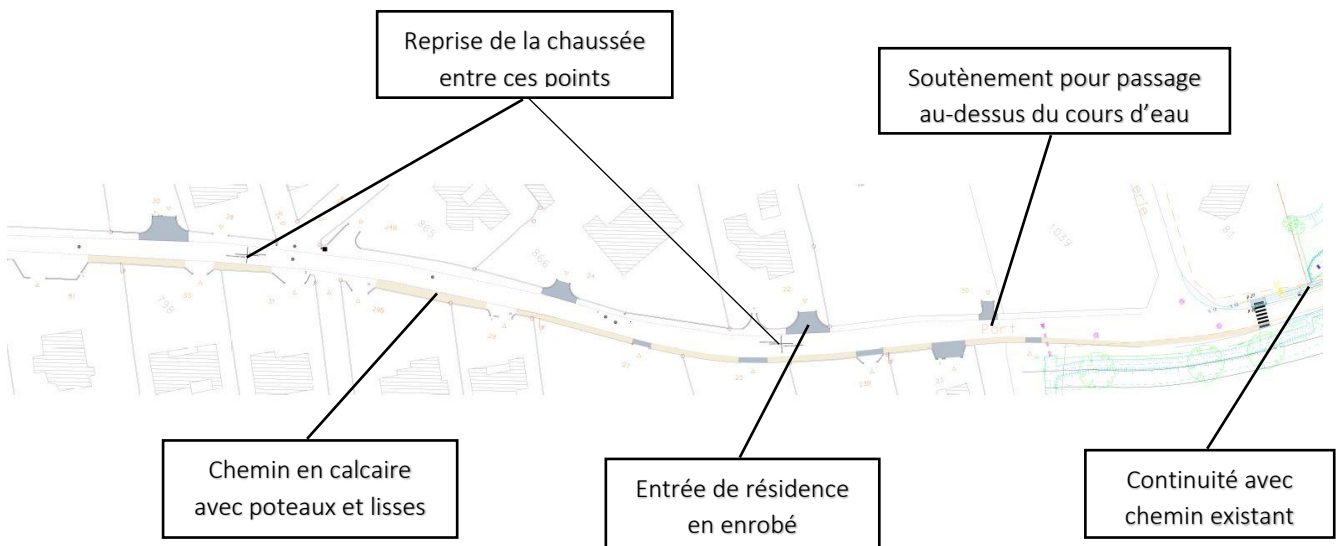
Cette zone a déjà fait l'objet de la pose d'un radar pédagogique qui avait porté ses fruits. Le conseil de quartier demande si l'opération radar pédagogique peut être renouvelée.

Décision :

La demande de radar pédagogique sera transmise au service compétent.

d) La Moucherie

Plan du projet de cheminement piéton rue du Grand Port



Seconde présentation du projet afin de le faire valider par la commission cadre de vie.

Ce projet d'aménagement fait suite à la demande de résidents du Grand Port.

Décision :

Projet validé à l'unanimité par les membres de la commission lors du conseil de quartier

e) Avenue de la Venise verte

En attente de la réponse du Préfet pour l'installation d'un radar automatique.

Information reçue de la DDT – Service sécurité routière : le programme d'implantation des radars est terminé pour l'année 2016. Celui de 2017 est en cours de programmation. Chaque année le nombre de radars est déterminé nationalement avec une répartition par département. Les priorités sont donc évaluées pour l'ensemble du département.

Un conseiller rappelle qu'il y a eu trois accidents en trois mois.

f) *Projet aire de jeux pour le quartier (enfants et ados)*

Présentation des cartes de répartition du nombre d'enfants/aires de jeux sur la ville de Niort.

449 enfants (0/14ans) pour le quartier de Saint Liguair.

Par la réalisation de ces cartes, les services techniques ont mis en valeur le constat de l'augmentation de la population jeune (même tranche d'âge) sur le quartier de Saint-Liguair et l'absence d'aire de jeux. Ils ont également précisé qu'à effectifs et moyens constants, il n'y aurait aucunes nouvelles aires de jeux à l'échelle de la Ville. Il s'agit donc de transférer un site répertorié comme aire de jeux qui serait sous-utilisée ou avec des jeux vétustes vers un nouveau site situé sur le quartier de Saint-Liguair.

A noter enfin, que St Liguair n'est pas le seul quartier dans la ville avec des caractéristiques similaires : en effet, Cholette concentre un très grand nombre d'enfants et il n'existe aucune aire de jeux sur ce micro-quartier.

Les conseillers de quartier et le public manifestent leur intérêt pour ce type de projet. Ils souhaitent aussi qu'il y ait une réflexion sur l'offre de loisirs à développer pour le public adolescent.

Décision :

Cette réflexion sera menée par la commission cadre de vie – espaces publics.

Les personnes intéressées par ce projet peuvent se rapprocher du référent de la commission cadre de vie – espaces publics pour participer à la réflexion.

2. Dossiers animations :

a) *Journée européenne du Patrimoine : « A la découverte des puits et leur histoire »*

Il y a eu 20 participants et quelques incidents sans gravité.

Mme SAN MARTIN ZNINDEN souhaiterait que ce type d'action se pérennise.

Les notes de M. Paul AIMON vont être retranscrites informatiquement pour envisager une diffusion ultérieure. P. AIMON a précisé qu'il lui paraissait important de parler de la mémoire du quartier. Il a pu donner quelques informations transmises lors de la balade, comme le fait que les habitations s'installaient autour d'un point d'eau. En effet, les branchements d'adductions d'eau sont récents. De ce fait, les activités étaient situées autour des puits (la boulangerie, ...). P. AIMON dit qu'il est important de connaître le passé pour construire l'avenir.

Les co-présidents remercient les Vernisseurs, notamment Mme ROUVREAU, administratrice de l'association pour l'ouverture du site au public spécialement pour l'évènement.

3. Questions diverses :

- Un demande d'intervention pour la zone située avenue de la Venise verte entre les numéros 187 et le 189, et dans le terrain situé entre le numéro 205 et Le chemin de Pied de fond a été formulée. Il s'agit de déchets qui sont restés sur place suite au passage du Tour Cycliste Poitou-Charentes. **Cette demande sera transmise au service concerné.**
- Rue du 8 mai : l'éclairage de la rue semble trop faible, le cheminement de nuit en tant que piétons paraît difficile ; **cette demande sera transmise au service concerné.**

- Avenue de l'Espérance : demande de taille des buissons entre les numéros 37a à 39 (il y aurait des transferts de propriété privée vers propriété ville en cours à confirmer) ; **cette demande sera transmise au service concerné.**
- Stade des Gardoux : les haies qui bordent les propriétés privées ne sont pas taillées (une partie a été taillée par un propriétaire, l'agent en charge de la surveillance du site l'a remercié) ; **cette demande sera transmise au service concerné.**
- rue Jean Honoré Fragonard : signalement d'un lampadaire défectueux entre le n°20 et le n°22 ; **cette demande sera transmise au service concerné.**
- Présence d'enquêteur avec des gilets orange aux entrées de ville, il s'agit d'une enquête menée par la CAN pour étudier les flux des usagers. Deux questions sont posées : d'où venez-vous et où allez-vous ?
- pour la prochaine venue de M. Le Maire : un conseiller de quartier demande que la réunion ne se focalise pas sur certains administrés mais que l'on parle en priorité des projets structurants que le conseil de quartier souhaite mener.
- Une propriété ville existe à la Moucherie : il s'agit d'une acquisition ancienne pour un projet de lotissement qui n'a pas été réalisé. Aucun projet de construction ne sera possible sur ce terrain maintenant, car la Préfecture a indiqué lors de la dernière révision du PLU qu'il s'agissait d'un emplacement réservé pour un objectif naturel et donc il est devenu non-constructible.
- Rappel des échéances électorales 2017 : Présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai 2017
Législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017

4. Informations diverses :

- **Projet valorisation cours d'eau**

Pour rappel : il s'agit d'une réunion reprogrammée (initialement prévue en avril)

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier sur cette partie du territoire de Niort), nous avons sollicité le service en charge de cette thématique pour travailler à leur valorisation.

En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune.

Le service a donc réalisé un recensement des points où les cours d'eau croisent un chemin, une rue, un pont,... pour y proposer d'installer une signalisation.

C'est ce recensement et les propositions des lieux où il paraît pertinent de poser cette signalétique qui feront l'objet de la réunion jeudi 3 novembre prochain, 18h30, une réunion inter-quartier car l'ensemble des conseils est concerné, même si certains plus que d'autres.

- **Journée de lancement de la charte jardin au naturel :**

Le service Vie participative vous invite à venir découvrir le projet mené depuis 1 an et demi par un groupe de 9 conseillers de quartiers, coordonné par la Direction de projet environnement et handicap de la Ville, pour l'élaboration d'une charte et d'un guide technique pour un jardin au naturel à destination des Niortais.

- **Présentation de la charte**, ses objectifs et les modalités d'engagement par la Ville et les conseillers de quartiers impliqués dans le projet
- **Signature de la charte d'engagement**
- **Remise du guide technique** aux signataires.

- **Événements des Conseils de quartier d'octobre :**

Exposition d'automne à l'espace Lambon : Daniel Ozano « MIGRATION DES PEUPLES » du 6 octobre au 4 novembre, Espace Lambon 2 Rue de la Passerelle, 79000 Niort aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

- VERNI'STAGE : le vendredi 28 octobre à 18h
- L'EXPOSITION : « MIGRATION DES PEUPLES »

L'exposition est inspirée de faits d'actualité, en référence aux migrations imposées par les folles décisions de l'histoire provenant d'ancestrales rivalités ou autres messies. Ainsi les êtres paraissent-ils rejetés de la terre et du ciel, vertige d'un chemin de survie.

- L'ARTISTE : OZANO

Autodidacte, son expression passe par la matière « peinture », dans une architecture de formes, reliefs, lignes, aplats. L'œuvre est une véritable expérience où il se risque à des formes inquiétantes ou enjôleuses, aux frontières de l'inconscient.

Au spectateur de dénouer les entrelacs de son imagination.

- LES ATELIERS

- Adultes : WE des 15 et 16 octobre ;
- Enfants : les après-midi de la semaine de vacances scolaires du 24 au 28 octobre.

Renseignements : CSC de Souché - Tél : 05 49 24 50 35

Les marchés :

- Au Nord : le jeudi 13/10 16h-19h le Marché bio des Brizeaux au cours de la semaine du goût, en partenariat avec l'AMAP les paniers de la Sèvre

- **Troc au jardin – dimanche 16 octobre de 14h à 18h30 (école F. Buisson)**

Plantes, boutures, graines, fruits à coque...outils, livres et magazines de jardinage, jardins partagés...
Que de bons plan(t)s !

« Le jardin dans tous ses états »

- 15h : Confection et dégustation d'une soupe géante avec les légumes que chaque visiteur apportera.
- 15 h à 17 h 30 : Spectacle en continu de la Cie Les Brasseurs d'Idées: "les Jeux Olympiques d'Insectes à Niort", le CRAC en quête, enquête !
- 15 h 30 à 16 h 30: Lecture du conte "la soupe aux cailloux" d'Anais Vaugelade. Animation Land art pour petits et grands : "tartes aux cailloux et aux orties" .Apportez vos vieilles poêles, vieilles assiettes.
- 15 h 30 : Parlotte verte : « le jardin au naturel » : lancement du livret.
- 17 h 30 : dégustation de la soupe

- Défi Familles à énergie positive :

L'ADIL – Espace Info-énergie des Deux-Sèvres, en partenariat avec la CAN, invite les familles volontaires et motivées du territoire à relever le défi : réduire d'au moins 8 % les consommations d'énergie du logement (de décembre 2016 à avril 2017), uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes ! En équipe (5 à 10 foyers), avec l'aide du conseiller Info-énergie de l'ADIL 79, partez en famille à la chasse aux gaspillages et adoptez les bons gestes pour agir concrètement contre le réchauffement climatique. A gagner : jusqu'à 200€ d'économie sur vos factures, des bons réflexes appliqués au quotidien (et pour longtemps !) et l'occasion d'échanger avec d'autres familles engagées dans le défi.

Vous êtes intéressé(e)(s) ? Vous souhaitez en savoir plus ? Participez à la réunion d'information et de lancement du défi, qui aura lieu : **Mercredi 23 novembre à 18h30 au siège de la CAN**

Pour plus d'infos sur le défi et inscription :

> www.familles-a-energie-positive.fr

> Denis TAILLEBOIS, conseiller ADIL 79 : 05.49.28.08.08 – d.taillebois@adil79.fr

- Implantation de Points d'apport volontaire papier sur Niort :

Présentation de 2 cartes générales de l'implantation actuelle et des nouveaux points.

Les raisons de cette nouvelle implantation :

Depuis le 1er janvier 2016, tous les usagers peuvent déposer l'ensemble de leurs emballages ménagers dans le bac jaune.

Auparavant seuls les bouteilles et flacons en plastique aux cotés des emballages en métal et en carton pouvaient être déposés dans le bac jaune.

Depuis le 1er janvier, les pots de yaourt, crème fraîche, barquettes, films et sacs plastique, tube de dentifrice... peuvent être dorénavant déposé dans le bac à couvercle jaune.

Avec cette implication du geste de tri, la qualité du tri du papier est altérée car il est contact avec des emballages souillés ; c'est la raison pour laquelle la CAN va déployer des PAV papier afin d'inviter les usagers à y déposer leur papier.

De plus, en sortant les papiers du bac jaune, l'utilisateur gagnera du volume pour y déposer l'ensemble de ces emballages.

Le positionnement de ces 24 nouveaux points a été vérifié par les services techniques de la ville, 7 d'entre eux rejoignent des secteurs où on trouve déjà un point d'apport pour le verre et/ou pour les emballages.

Une information sera distribuée aux riverains situés à proximité des nouveaux points d'apport avant installation définitive.

Pour toute information complémentaire, le contact est la régie des déchets ménagers de la CAN : 0800 34 54 68

- Information Temps fort 6/12 et renouvellement des Conseils de quartier à compter de janvier 2017

Mardi 6 décembre 18h-20h, temps fort de la vie participative :

- Bilan des 2 premières années de la vie participative
- Lancement de la vie participative numérique

Un habitant réagit à cette annonce du tout numérique alors qu'il y a encore des zones blanches :

La qualité de l'ADSL dans la rue du Grand port en panne depuis le 5 juillet et déjà 2 mois de coupure entre mai et juin ; les câbles sont en piteux états et FT-Orange l'a informé ne pas améliorer les réseaux avant le passage de la fibre. Manifestement, pour en avoir discuté avec ses voisins, il n'est pas le seul.

Une pression de la Municipalité sur l'entreprise serait la bienvenue, car les habitants n'ont aucun poids individuellement. Attendre la fibre n'est pas la solution, il s'agirait d'une attente de plus d'un an et demi.

La demande a été relayée à l'élu référent.

Janvier 2017 : renouvellement Conseils de quartier

Conseils de quartier de février-mars :

- Installation nouvelle instance
- Election co-présidents / membres du bureau